

## Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences pour 2022-2023

Ce rapport présente les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences pour Énergie atomique du Canada limitée (EACL) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023. Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences sont effectuées par EACL dans le cadre de l'exécution de son mandat et des priorités gouvernementales qui y sont liées.

EACL est une société d'État fédérale ayant le mandat de faciliter les activités de science et technologie nucléaires et de protéger l'environnement en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Le mandat d'EACL est réalisé par le biais d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur selon lequel les [Laboratoires Nucléaires Canadiens](#), une entreprise du secteur privé, exploite et assure la gestion des sites pour le compte d'EACL.

Le rôle d'EACL, selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, est d'établir les priorités, d'évaluer le rendement de l'entrepreneur et d'assurer une plus-value pour le Canada. EACL fournit aussi des recommandations au gouvernement du Canada sur les questions de politiques publiques qui relèvent de son mandat.

### Dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences pour l'année fiscale 2022-2023

Catégorie de dépense	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023
Activités opérationnelles	54 300 \$	212 095 \$
Principaux intervenants	66 509 \$	110 562 \$
Gouvernance interne	4 008 \$	23 471 \$
Formation	34 071 \$	215 229 \$
Autres voyages	-	-
<b>Total des dépenses de voyages</b>	<b>158 888 \$</b>	<b>561 357 \$</b>
Accueil	5 337 \$	29 958 \$
Frais de participation aux conférences et formations	58 502 \$	51 614 \$
<b>Total des dépenses de voyages, d'accueil et de conférences</b>	<b>222 728 \$</b>	<b>642 929 \$</b>
<b>Voyages internationaux pour les membres du conseil d'administration (inclus dans le Total des dépenses de voyage ci-dessus)</b>	-	-

Les frais de déplacement, d'accueil et de conférence pour 2022-2023 étaient à l'appui du mandat et du rôle d'EACL, y compris les déplacements aux sites d'EACL au Canada et la mise en place de relations de collaboration avec des gouvernements étrangers et des organisations internationales afin de tirer parti

des meilleures pratiques en matière de science et de technologie nucléaires, d'assainissement de l'environnement, de déclasséement nucléaire, de gestion des déchets radioactifs et de gestion selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Le personnel d'EACL a également représenté le Canada à des forums internationaux, par exemple à l'Agence internationale de l'énergie atomique, un forum intergouvernemental de coopération scientifique et technique dans le domaine nucléaire.

Les frais de voyage, de réception et de conférence pour 2022-2023 ont été plus élevés qu'en 2021-2022 en raison de la levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et de la reprise des voyages à un niveau équivalent à ce qui se faisait avant la pandémie.